

FONDS DE RELANCE ECONOMIQUE



VOTRE DEMANDE CONCERNE

- SUBVENTION DE SECOURS
- PRET RELANCE A 0 % POUR UN MONTANT DE
- SUBVENTION PRESTATION CONSEILS

Civilité : Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance : à

Situation conjugale : Célibataire Marié(e) Pacsé(e)
 Vie maritale Veuf(ve) Divorcé(e)

Nombre d'enfants à charge :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

Email :

Adresse personnelle :

.....

Code Postal : **Commune :**

FORMULAIRE DE DEMANDE

FONDS DE RELANCE ECONOMIQUE



Nom de l'entreprise :

Forme juridique :

Code APE ou NAF :

Activité :

.....

Date de création :

N° de SIRET :

Adresse :

.....

Code Postal : Commune :

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR VOTRE ENTREPRISE

Etiez-vous à jour de vos obligations fiscales et sociales à fin février 2020 ?

Oui Non

Votre activité a-t-elle été soumise à l'obligation de fermeture ou subit-elle une activité restreinte ? Oui Non

Effectif global :

Avez-vous mis en place du chômage partiel ? Oui Non Une partie des salariés

Combien de salariés sont concernés ?

FORMULAIRE DE DEMANDE

FONDS DE RELANCE ECONOMIQUE



Êtes-vous propriétaire de vos locaux professionnels ? Oui Non

Si vous êtes locataire de vos locaux, montant de la location mensuelle :

Avez-vous bénéficié de l'aide de 1 500 € du fonds de solidarité de l'Etat ? Oui Non

Si Non, pourquoi ?

Avez-vous sollicité un prêt garanti par l'État (PGE) ? Oui Non

Si Non, pourquoi ?

Si Oui, montant demandé :

Octroyé En cours Refusé, motif :

Attestation du chiffre d'affaires des derniers mois

	Janvier 2019	Février 2019	Mars 2019	Avril 2019	Mai 2019	Juin 2019	Juillet 2019	Août 2019
CA HT								
	Septembre 2019	Octobre 2019	Novembre 2019	Décembre 2019	Janvier 2020	Février 2020	Mars 2020	Avril 2020
CA HT								
	Mai 2020	Juin 2020	Juillet 2020	Août 2020	Septembre 2020	Octobre 2020	Novembre 2020	Décembre 2020
CA HT								

Montant de la trésorerie à fin février 2020 :

Montant de la trésorerie à la date de la demande :

Précisions que vous souhaitez apporter :

.....

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus mentionnés et de disposer d'une trésorerie positive à fin février 2020.

Fait à, le

Le demandeur

Nom Prénom et signature

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement dont la finalité est votre demande d'aide. Conformément au règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles. Ces données sont conservées conformément à la réglementation en vigueur. Vous pouvez adresser toute demande concernant vos données personnelles par voie électronique à l'adresse mail contact@oise-est.fr ou en écrivant à Initiative Oise Est - 2 rue Niépce - Les Tertiales - Bâtiment B - 60200 COMPIEGNE.

DECLARATION DES AIDES PLACEES SOUS LE REGLEMENT DE MINIMIS (Règlement CE N° 1407/2013 du 18 décembre 2013 – aide de minimis)

Nom de l'entreprise bénéficiaire :

Adresse :

.....

Code Postal : **Commune :**

N° SIRET de l'entreprise :

Je, soussigné(e),

Né(e) le à

Je suis informé(e) que la présente aide relève du régime « de minimis », conformément au règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis, publié au Journal officiel de l'Union européenne L352 du 24 décembre 2013.

Conformément au règlement (UE) n° 1407/2013, le montant des aides, quelle que soit leur nature (Subvention / Prêt bonifié / Garantie / Avance remboursable / Réduction ou exonération d'impôts...), est limité à 200 000 € sur une période de trois exercices fiscaux (voir schéma ci-dessous).

Montant	200 000 €		
Exercice fiscal	N-2	N-1	N

J'atteste sur l'honneur :

n'avoir perçu aucune autre aide de minimis au cours de la période couvrant l'exercice fiscal concerné (année de réalisation de l'opération précitée) et les deux exercices précédents,

avoir perçu (décision d'octroi ou paiement) au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux derniers exercices fiscaux la somme totale inscrite dans le tableau ci-dessous au titre des aides « de minimis » (règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis).

Dates d'attribution de l'aide de minimis (1)	Forme de l'aide (subvention, prêt, garantie, avance remboursable...)	Objet de l'aide	Montant de l'aide (€)	Financier public
TOTAL				

avoir demandé mais pas encore reçu la décision correspondante ni le paiement, la somme totale inscrite dans le tableau ci-dessous au titre des aides « de minimis » (règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis).

Dates d'attribution de l'aide de minimis (1)	Forme de l'aide (subvention, prêt, garantie, avance remboursable...)	Objet de l'aide	Montant de l'aide (€)	Financier public
TOTAL				

Si la somme des montants perçus et des montants demandés au titre des aides « de minimis » additionnée au montant de l'aide demandée dans le présent formulaire excède 200 000 €, l'aide demandée ne sera pas accordée.

Je m'engage à conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire.

Je m'engage à porter à votre connaissance toute aide perçue sur la période triennale qui pourrait entraîner un dépassement du plafond de 200 000 €.

Fait à, le

Signature du représentant légal de l'entreprise

Nom, prénom et qualité du ou de la signataire

(1) Si vous avez reçu une aide *de minimis*, cette aide a dû vous être notifiée par courrier par l'autorité publique attributaire (État, collectivités...).
Vous ne devez donc pas comptabiliser dans ce montant les aides qui ne sont pas expressément allouées au titre du règlement *de minimis*.

Le tissu économique de l'ARC est traversé par une crise économique inédite liée à l'impact du COVID19 sur l'activité humaine. Cette crise majeure déstabilise le tissu économique.

De nombreuses entreprises, pourtant viables, risquent de manquer de trésorerie au moment de la reprise d'activité, soit parce qu'elles n'ont pas pu bénéficier des mesures nationales, régionales ou départementales, soit parce qu'elles ont fait le choix de ne pas solliciter d'emprunt avec garantie, en préférant utiliser leur trésorerie.

C'est pourquoi, un fonds de relance économique, dont la vocation est d'apporter de la trésorerie aux entreprises en prévision de la reprise d'activité, a été créé en collaboration avec son partenaire Initiative Oise Est. Ce fonds vient compléter voire renforcer les mesures nationales, régionales et départementales là où cela est jugé nécessaire par le comité d'attribution.

Qu'est-ce que le fonds de relance économique ?

Pour cette première phase de la crise marquée par les difficultés de trésorerie majeures des entreprises, 3 dispositifs viennent aider les entreprises en cohérence avec les dispositifs de l'Etat et du Conseil Régional.

Subvention de secours

Subvention
de 1 000 €

Cette subvention pourra être majorée à 1 500 € pour les entreprises n'ayant pas pu bénéficier des aides liées au chômage partiel ou au fonds de solidarité.

Prêt relance à 0 %

Prêt d'honneur
de 2 000 € à 15 000 €

Remboursement sur 60 mois maximum
et différé jusqu'à 12 mois

Pour de l'investissement, ce montant
pourra être porté jusqu'à 25 000 €.

Subvention prestation conseils

Subvention

jusqu'à 10 000 €

pour des prestations de conseils dans les
domaines financiers, stratégiques,
commerciaux ou organisationnels

Conditions d'éligibilité générales pour accéder à ces fonds

Il y a **6 conditions préalables** à remplir qui sont communes aux trois dispositifs proposés :

- 1** - Avoir son siège social sur le territoire de l'Agglomération de la région de Compiègne.
- 2** - L'entreprise pour laquelle l'aide est demandée doit être l'activité principale et/ou la principale source de revenu du dirigeant.
- 3** - Avoir son activité dans les secteurs du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales. Les activités immobilières ou d'intermédiations financières sont exclues.
- 4** - Ne pas se trouver en procédure collective.
- 5** - Etre à jour de ses obligations sociales et fiscales.
- 6** - Ne pas avoir de trésorerie nette négative avant le mois de mars 2020.

Comment bénéficier de ces aides et quels sont les documents à fournir ?

SUBVENTION DE SECOURS

Pour obtenir une subvention, les entreprises devront répondre aux trois critères suivants, en sus de ceux nommés précédemment :

- 1 - Être une entreprise de moins de 10 salariés.
- 2 - Avoir subi une baisse d'activité de plus de 50 % par rapport aux mêmes mois de l'année précédente ou à la moyenne des mois précédents.

NB : L'aide sollicitée ne peut être supérieure à la baisse du chiffre d'affaires.

Documents à fournir

- Formulaire de demande et attestation de minimis complétés et signés
- Kbis de moins de 3 mois
- RIB de l'entreprise
- Lettre expliquant votre situation (facultatif)

PRET RELANCE A 0 %

Prêt d'honneur destiné à faciliter le redémarrage de l'activité par un apport en trésorerie pour les **entreprises de moins de 20 salariés**. Il peut être sollicité sans prêt bancaire complémentaire ou venir faire effet levier bancaire pour l'obtention d'un Prêt Garanti par l'Etat.

Documents à fournir

- Formulaire de demande et attestation de minimis complétés et signés
- Kbis de moins de 3 mois
- RIB personnel
- Copie des 3 derniers relevés de comptes de l'entreprise
- Dernier bilan comptable

SUBVENTION PRESTATION CONSEILS

NB : Cette subvention ne pourra représenter plus de 70 % du coût total de la prestation.

Documents à fournir

- Formulaire de demande et attestation de minimis complétés et signés
- Kbis de moins de 3 mois
- RIB de l'entreprise
- Devis de l'entreprise qui va assurer la prestation
- Lettre expliquant votre démarche

Le dossier de demande d'aide devra être envoyé par mail à l'adresse suivante :

contact@oise-est.fr



⚠️ TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE SERA PAS TRAITEE.